

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° I-CF7

présenté par
M. Collard

ARTICLE 27

Substituer au nombre :

« 20 212 000 000 »

le nombre

« 15 212 000 000 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est prévu de faire passer la contribution de la France au budget de l' Union européenne de 17,9 milliards d'euros en 2017 à 20,2 milliards en 2018 , puis à 23,3 milliards en 2019.

Or, c'est au contraire une diminution substantielle de notre contribution qui devrait s'imposer, afin de neutraliser les effets néfastes des décisions de Bruxelles à l'égard de nos finances publiques.